Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs

5e séance, 22e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 17 décembre 2019, à 18 h, au centre administratif, 1860, 1re Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers**.

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

Formules Municipales - no 5614 spécial

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 17 décembre 2019 ouverte à 18 h 02.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique.*

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CE-19-20-023

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'AJOUTER le point 2.2 – École Pointe-Lévy – Réfection de l'auditorium - Fauteuils – Adjudication de contrat et ;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires
1.1 Mot de bienvenue
1.2 Ouverture de la séance ordinaire

1.3 Vérification de la légalité de la séance
1.3.1 Avis de convocation
1.3.2 Quorum
1.4 Adoption de l'ordre du jour
1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 novembre 2019
1.6 Correspondance
1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions
2.1 Engagement ou nomination à un poste de direction d'établissement
2.2 École Pointe-Lévy – Réfection de l'auditorium - Fauteuils – Adjudication de contrat

3.0 Information
Aucun point

4.0 Questions diverses
4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-19-20-024

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 novembre 2019

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 novembre 2019 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 13 décembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 novembre 2019 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CE-19-20-025
SRH

2.1 Engagement ou nomination à un poste de direction d'établissement

ATTENDU les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

ATTENDU la recommandation du jury de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE madame Cathy Boudreau soit nommée à titre de directrice d'établissement;

Formules Municipales - no 5614 spécial

QUE la date d'entrée en fonction et l'affectation soient déterminées par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-19-20-026
SRM

2.2 École Pointe-Lévy – Réfection de l'auditorium - Fauteuils – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #AO191127-15 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions afin de retenir les services d'un entrepreneur en vue de travaux relatifs à la fourniture et à l'installation des fauteuils de l'auditorium incluant les travaux connexes pour l'École Pointe-Lévy;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le vendredi 13 décembre 2019 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Ncube architecture conseil inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Construction Marc Bolduc inc., de Lévis, le contrat pour des travaux relatifs à la fourniture et à l'installation des fauteuils de l'auditorium incluant les travaux connexes, à l'École Pointe-Lévy, pour la somme de 139 999 $, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question et aucun message.

CE-19-20-027

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 07.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jérôme Demers
Président

Sandra Cauchon
Secrétaire générale

Formules Municipales - no 5614 spécial